

Actualité européenne (depuis Bruxelles)

Situation inédite en ce mois d'octobre avec une Commission Prodi qui termine son mandat et expédie les affaires courantes et une Commission Barroso qui, peu à peu, s'installe. Chacun attend avec impatience la date du 1er novembre où la passation de pouvoir deviendra effective.

Dans les derniers jours d'octobre le Conseil procédera à la nomination formelle de la nouvelle Commission. Mais il faudra qu'auparavant le Parlement émette un vote favorable sur l'ensemble de la Commission lors de la session des 25 au 28 octobre, ceci après avoir « auditionné » chaque Commissaire et vérifié son engagement européen et sa compétence. C'est avec brio que le Commissaire français en charge des transports, M. Jacques Barrot, a passé cette épreuve le 29 septembre. Le Président Barroso n'a pas attendu l'achèvement de ces procédures pour mettre la nouvelle équipe au travail. Deux grands défis ont été identifiés : renouer les liens avec les citoyens européens et renforcer le leadership de la Commission face aux autres institutions et aux Etats membres. Faut-il y voir une critique de l'action de la Commission sortante ? Ce n'est pas le cas, assure M. Barroso.

A l'issue d'un séminaire de travail, la nouvelle Commission a décidé de concentrer son action sur un nombre réduit de priorités : la prospérité économique et l'emploi (dans la ligne de la stratégie de Lisbonne), la qualité de vie des citoyens et, enfin, la promotion de l'Europe dans le monde. Il faudra attendre l'entrée en fonction de la nouvelle équipe pour en savoir plus sur le contenu concret de ces objectifs.

En attendant, les nouveaux Commissaires constituent leurs Cabinets, qui devront réunir des collaborateurs d'au moins trois nationalités différentes. Quant aux services (les « Directions générales »), c'est en juin prochain seulement qu'ils seront réorganisés pour mieux s'adapter à la nouvelle répartition des compétences au sein du Collège.

Brèves

La France ne respecte pas les dispositions de la directive sur le traitement des eaux usées

La France devra accélérer le processus d'amélioration du traitement des eaux usées non conforme aux dispositions de la directive de 1991 qui en définit les conditions. Certaines zones dites "sensibles" (car menacées de désoxygénation des eaux en raison de l'accumulation de débris organiques putrescibles) n'ont pas été identifiées comme telles : Baie de Seine, Seine en aval de son confluent avec l'Andelle, eaux littorales du Bassin d'Artois-Picardie, Baie de la Vilaine, rade de Lorient, estuaire de l'Elorn, baie de Douarnenez, baie de Concarneau, golfe du Morbihan, Vistre en aval de Nîmes et étang de Thau.

Par ailleurs, un traitement conforme aux dispositions européennes relatives aux eaux urbaines résiduaires dans les agglomérations de plus de 10 000 habitants devra être assuré dans ces mêmes zones ainsi que dans l'agglomération de Montpellier.

Dossiers importants

Un plan d'action pour promouvoir les marchés publics électroniques

Les directives "marchés publics" adoptées en février dernier (voir rubrique "Actualités" de l'extranet Europe) fixent notamment un cadre juridique destiné à favoriser la passation électronique des marchés. La Commission estime que des gains importants peuvent être retirés d'une utilisation adéquate des technologies de l'information. Avant de définir un véritable plan d'action pour en promouvoir l'usage, une consultation des entreprises et des organisations professionnelles a été lancée le 13 septembre pour réponse le 15 octobre, afin de recenser les expériences et les attentes dans ce domaine. Sont particulièrement visées : l'utilisation des places de marché électroniques, la recherche en ligne des dossiers d'appels d'offres, la soumission et la signature électroniques des offres.

Rappelons que les nouvelles directives laissent aux autorités contractantes le choix des moyens de communication de l'information et des offres, y compris l'usage de moyens électroniques, à condition qu'ils soient largement disponibles et non discriminatoires.

La Fédération se fera l'écho des préoccupations du secteur auprès de la Commission.

Un guide sur les marchés publics écologiques à l'attention des autorités contractantes

Les nouvelles directives "marchés publics" intègrent également explicitement les considérations environnementales dans les procédures de passation des marchés.

Sur cette base, La Commission a publié un guide destiné à promouvoir très concrètement les achats publics écologiques afin d'accroître la demande de biens, services et travaux plus respectueux de l'environnement et de stimuler le développement des technologies et processus de production propres. Ce document est non seulement un recueil de "bonnes pratiques" recensées au sein de l'UE mais aussi une synthèse de l'ensemble des possibilités offertes aux autorités contractantes de privilégier les marchés écologiques et ceci à tous les stades de la procédure : définition de l'objet du marché, des spécifications techniques, des critères de sélection et d'attribution en s'appuyant sur une évaluation des coûts fondée sur le cycle de vie des produits. A titre d'exemple, la Commission mentionne la possibilité de privilégier une offre axée sur les profits tirés de l'utilisation de déchets recyclés pour la construction d'un ouvrage.

Le guide est disponible (en anglais uniquement) à l'adresse suivante :

http://europa.eu.int/comm/internal_market/publicprocurement/key_docs_fr.htm



Slovaquie

Données économiques générales :

- Capitale : Bratislava (430 000 habitants).
- Monnaie : la couronne slovaque (1 euro = 40,450 couronnes).
- Superficie : 49 035 km².
- Population : 5,4 millions d'habitants.
- PIB par tête : 11 750 soit le quart du PIB moyen / habitant de l'Union à 25.
- Taux de chômage : 17 %.

La Slovaquie bénéficiera de 1,560 MM d'euros au titre des Fonds structurels entre 2004 et 2006, dont 40% seront alloués aux infrastructures de base.

La Slovaquie partage ses frontières avec 5 pays, ce qui lui offre une position privilégiée en matière de logistique commerciale. Cependant, malgré des avancées décisives au cours de la dernière décennie, le pays demeure pénalisé par la vétusté de ses infrastructures due au manque de moyens financiers.

Le secteur de la construction en Slovaquie

Données sectorielles :

- Chiffre d'affaires: 1,668 milliard d'euros en 2003 (environ 7% du PIB).
- Structure : 45 000 entreprises dont une dizaine de majors.
- Effectifs : 128 000 personnes dont 45 000 indépendants.
- Evolution du marché en 2004 : + 2,4%.
- Salaire mensuel brut moyen : 280 euros.

Sources : EUROCONSTRUCT, FIEC, ZSPS

D'une manière générale, tous les indicateurs du secteur ont sensiblement chuté depuis les années 90, période de grande transformation pour la Slovaquie qui s'est séparée de la République tchèque. Après une baisse marquée des travaux de construction en 1999, l'activité reprend lentement mais demeure à seulement 36% du niveau de production atteint en 1989.

Les entreprises artisanales et celles de moins de 20 employés représentent 98% des entreprises de la profession et participent à la production totale à hauteur de 26,6%.

Le niveau des investissements étrangers dans le secteur de la construction demeure faible (0,8% du volume total des investissements directs étrangers industriels).

1) Les infrastructures

Les Travaux Publics, le génie civil et les infrastructures représentent environ 45% des travaux de construction en Slovaquie. D'ici 2010, le gouvernement envisage d'y consacrer environ 12 milliards d'euros.

Le réseau routier

Le réseau routier et autoroutier slovaque est de bonne qualité mais reste insuffisamment développé. Entre 2001 et 2006, l'enveloppe budgétaire disponible dans le cadre du programme de développement autoroutier slovaque s'élève à 1,37 milliard d'euros, ce qui permet un rythme annuel de construction de 16,9 km. Le réseau autoroutier devrait atteindre

463 km en 2010, notamment par l'achèvement de la dorsale Bratislava-Kosice. Une cinquantaine de ponts routiers doivent également être rénovés, chaque année, d'ici 2010.

Le volume total de marchandises transportées en 2002 atteint 173 millions de tonnes pour un trajet moyen par camion de 128 km. Le transport par route est prédominant (77% des flux de marchandises) par rapport aux autres modes de transport.

L'Administration slovaque des routes est en pleine mutation, avec l'objectif de création d'une société publique des autoroutes d'ici la fin 2004. La mise en concession de l'ensemble du réseau, parallèlement à l'introduction d'un système de péages électroniques pour les poids lourds (en application de la directive "Eurovignette en cours de discussion au Conseil des Ministres de l'UE), est prévue pour 2006.

Le réseau ferroviaire

Avec 6878 km de lignes à travers le pays, le réseau ferroviaire slovaque est composé essentiellement de voies simples non électrifiées à écartement standard. D'une densité suffisante pour couvrir l'ensemble du pays, ce réseau nécessite surtout d'importants travaux de rénovation et de modernisation.

En application des directives européennes, le Ministère des Transports a scindé la gestion des infrastructures et celle des transports en deux entités distinctes à statut public, disposant chacune d'un monopole d'activité.

L'endettement total s'élève à plus d'1 milliard d'euros.

A ce stade, une ouverture du capital de l'opérateur national de transport ferroviaire reste peu probable et largement théorique, compte tenu de son niveau d'endettement.

La priorité des investissements est donnée aux corridors internationaux, notamment à l'axe qui relie la Slovaquie à la Pologne. Les corridors n°4, 5, 6 et 9 qui traversent le pays seront tous modernisés.

Projets prioritaires intéressant la Slovaquie dans le cadre des RTE-T (1) :

Projets n° 17

De liaison ferroviaire mixte Paris-Strasbourg-Stuttgart-Vienne-Bratislava

Projet n° 23

de liaison ferroviaire mixte Gdansk-Varsovie-Brno/Zilina

Projet n° 25

Autoroute Gdansk-Katowice-Brno/Zilina-Vienne

(1) Nouvelle numérotation résultant de la Décision 884/2004/CE du 29.04.04 (JOUE L67 du 30.04/04).

Autres infrastructures

Le trafic aérien est modeste et les moyens financiers accordés à ce secteur sont faibles. Seuls des travaux d'entretien réguliers (modernisation des entrepôts et des terminaux des aéroports, maintenance) sont programmés. A noter toutefois, la possible privatisation partielle de l'aéroport de Bratislava.

Par ailleurs, la BERD a récemment conclu, dans une étude, que le réseau de tramway de l'agglomération de Bratislava présentait les meilleures perspectives de rentabilité et de développement.

De nombreux projets sont également prévus dans les prochaines années pour l'installation de réseaux de gaz dans plusieurs municipalités (pour un investissement correspondant à 2,4 millions d'euros) et la rénovation de grands gazoducs (pour 20 à 25 millions d'euros).

2) Le secteur du bâtiment

Estimations de variation en termes réels

	2003	2004
1. Bâtiment	+ 0,5 %	+0,5%
2. Génie civil dont Travaux Publics	+ 4%	+ 5,2%

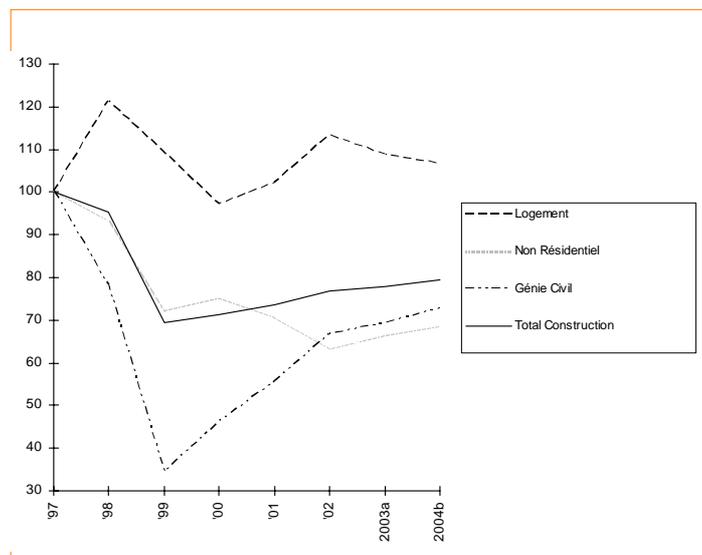
Source FIEC, rapport statistique 2004.

La construction de logements est en croissance lente mais régulière : elle représentait 4,5% de la production du secteur en 1995 et a atteint 17% en 2001. L'augmentation relative de la part du secteur public observée depuis 2001 tient à la relance des programmes nationaux de construction de logements sociaux. Le gouvernement a toutefois annoncé une réduction tant des contributions d'Etat au Fonds d'épargne à la construction que des bonifications d'intérêt aux crédits immobiliers.

La part du bâtiment "non résidentiel" a représenté 35,3% de la production totale du secteur en 2002. L'implantation des enseignes étrangères de grande distribution devrait marquer le pas. En revanche, la Fédération

slovaque de la construction table sur la poursuite de la croissance des investissements de démarrage dans l'industrie automobile et la construction de parcs industriels dans plusieurs régions.

3) Investissements globaux dans la construction



Contacts utiles :

FÉDÉRATION DE LA CONSTRUCTION ZSPS

Président : M. Frantisek SLAVIK
Affaires européennes : Jozef HRABOVEC
Racianska 71
SK – 832 59 Bratislava 3
Tél. (+421.2) 492 46 246
Fax. (+421.2) 492 46 372
E-mail : sekretariat.zsps@rainside.sk
<http://zsps.sk>

SALON

CONECO / RACIOENERGIA / CLIMATHERM

SALON DU BÂTIMENT, DE LA CONSTRUCTION, DE L'ENVIRONNEMENT
ET DES ÉNERGIES NOUVELLES
Nombre d'exposants en 2004 : 853
Nombre de visiteurs en 2004 : 200 000
Organisateur : Incheba a.s. (Co/Ra/Cli)
Viedenska cesta
SK – 851 52 Bratislava
Tél. (+421.2) 672 72 209
Fax. (+421.2) 672 72 055
E-mail : mholasova@incheba.sk
<http://www.incheba.sk>

Pour toute information complémentaire :

Isabelle LENS (Tél. : 01 44 13 31 06 / Fax : 01 44 13 32 73 / Email : lensi@fnftp.fr)
Marie EILLER (Tél. : 01 44 13 31 86 / Fax : 01 44 13 32 73 / Email : eillerm@fnftp.fr)